



Direction du développement durable
des territoires (DDDT)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)

Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex

Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
3dt.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Dossier établi en deux (2) exemplaires papier accompagnés d'une (1) version numérique à transmettre par courriel ou à déposer contre récépissé de dépôt ou à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de la présidente de l'Assemblée de province.

Direction du développement durable des territoires
Service de Gestion et de Préservation des Ressources (SGPR)
Centre administratif de la province Sud
Pour tout renseignement, contacter le SGPR
Tél : 20 34 00 Email : 3dt.contact@province-sud.nc

* **L'EXPLOITANT** (indiquer la dénomination) _____

déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** suivantes :

* **NUMÉRO D'ARRÊTÉ D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIÉE OU DE RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE OU DES ACTIVITÉS CONCERNÉES :**

* du (jj/mm/aaaa) _____

* **DATE DE MISE EN SERVICE** : (jj/mm/aaaa)

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : _____

* Adresse : _____

* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X _____ Y _____

* Fait à _____, le (jj/mm/aaaa) _____

* Par (Nom – Prénom du signataire) : _____

* Qualité du signataire : _____

* Signature :

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires